|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ST/SG/AC.10/C.4/77/Rev.1/Add.1 | |
| _unlogo | **Secrétariat** | | Distr. générale  25 septembre 2020  Français  Original : anglais |

**Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses   
et du Système général harmonisé de classification   
et d’étiquetage des produits chimiques**

**Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé de classification   
et d’étiquetage des produits chimiques**

**Trente-neuvième session**

Genève, 9-11 décembre 2020

Point 1 de l’ordre du jour provisoire

**Adoption de l’ordre du jour**

Ordre du jour provisoire révisé de la trente-neuvième session

Additif

Liste des documents et annotations

Note du secrétariat

Compte tenu de l’incidence que continue d’avoir la pandémie de coronavirus (COVID-19) sur le plan mondial, le secrétariat a été informé que certaines délégations pourraient ne pas être en mesure de participer physiquement à la session. Afin qu’elles puissent y participer à distance, le secrétariat prend les mesures nécessaires pour organiser une session « hybride » (c’est-à-dire avec des représentants sur place et d’autres connectés en ligne). De plus amples informations sur les modalités de travail de la session seront diffusées prochainement.

1. Adoption de l’ordre du jour

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/77/Rev.1 | Ordre du jour provisoire de la trente-neuvième session (révision) |
| ST/SG/AC.10/C.4/77/Rev.1/Add.1 | Liste des documents et annotations |

Le document informel INF.11 dans lequel figure le calendrier des débats informels tenus en juillet en préparation de la trente-neuvième session n’est plus d’actualité et ne sera pas examiné pendant la session.

*Documents de référence*

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/30/Rev.8 | Système général harmonisé de classification  et d’étiquetage des produits chimiques (SGH),  huitième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/1/Rev.21 | Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type, vingt et unième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/11/Rev.7 | Manuel d’épreuves et de critères, septième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/C.4/74 | Rapport du Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques sur sa trente-septième session |
| ST/SG/AC.10/C.4/76 | Rapport du Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques sur sa trente-huitième session |
| ST/SG/AC.10/C.3/110 | Rapport du Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses sur sa cinquante-cinquième session |
| ST/SG/AC.10/C.3/112 et ST/SG/AC.10/C.3/112/Add.1 | Rapport du Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses sur sa cinquante-sixième session |

2. Recommandations formulées par le Sous-Comité   
lors de ses trente-septième et trente-huitième sessions

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/15 (secrétariat) | Liste récapitulative des projets d’amendements adoptés par le Sous-Comité à ses trente-septième  et trente-huitième sessions |

3. Critères de classification et communication des dangers   
s’y rapportant

a) Travaux du Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses (TMD) sur des questions intéressant le Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques (Sous-Comité SGH)[[1]](#footnote-2)

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/4,  ST/SG/AC.10/C.4/2020/4/Add.1  et document informel INF.3 (Président du Groupe de travail des explosifs) | Manuel d’essais et de critères, examen de la série d’épreuves H : détermination de la température  de décomposition auto-accélérée |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/9 (France) | Épreuves relatives aux matières comburantes liquides  ou solides : amélioration de la prise en considération  de la taille des particules, des matières friables  ou des matières enrobées |

b) Révision du chapitre 2.1

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/5, ST/SG/AC.10/C.4/2020/5/Add.1 et document informel INF.14 (Suède) | Nouveau chapitre 2.1 du SGH |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/18 (Suède) | Diagrammes de décision dans le nouveau chapitre 2.1 |
|  |  |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/8,  ST/SG/AC.10/C.4/2020/8/Add.1 et document informel INF.16 (Suède) | Attribution des conseils de prudence pour le nouveau chapitre 2.1 |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/16 (Suède) | Modifications à apporter au Manuel d’épreuves  et de critères pour tenir compte du nouveau chapitre 2.1 du SGH |
| ***Documents de référence*** |  |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/7 (Suède) | Modifications de principe à apporter au Manuel d’épreuves et de critères pour tenir compte  du nouveau chapitre 2.1 du SGH |
| Document informel INF.10 (IME, SAAMI) | GHS Chapter 2.1: Revised exclusion and exemption criteria for explosive - containing articles not assigned to Class 1 |
| Document informel INF.13 (Suède) | Status report (3 July 2020) on the review of GHS Chapter 2.1 − update on the open issues |

c) Clarification du paragraphe 2.9.3.4.3.4 du Règlement type   
et du paragraphe 4.1.3.3.4 du SGH

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/10 (Chine) | Précisions concernant le 2.9.3.4.3.4 du Règlement type  et le 4.1.3.3.4 du SGH |

d) Classification simultanée dans les classes de danger physique   
et ordre de prépondérance des dangers

Au moment de l’établissement du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

e) Utilisation de méthodes d’expérimentation non animales   
pour le classement des dangers pour la santé

|  |  |
| --- | --- |
| Document informel INF.12  (Royaume-Uni, Pays-Bas) | Use of non-animal testing methods for classification of health hazards: Status report (3 July 2020) |

f) Questions pratiques de classement

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/14  (États-Unis d’Amérique) | Proposition tendant à régler des questions inscrites  au programme de travail du groupe de travail  par correspondance chargé des questions  pratiques de classification |

g) Danger par aspiration

Au moment de l’établissement du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

h) Nanomatériaux

Au moment de l’établissement du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

i) Autres questions

Définitions et utilisation de sigles, acronymes et abréviations dans le SGH

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/2 (Secrétariat) | Définitions et utilisation de sigles, acronymes  et abréviations dans le SGH |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/11 et  ST/SG/AC.10/C.4/2020/11/Add.1 (Allemagne) | Suppression des définitions des classes de danger physique dans le chapitre 1.2 du SGH |

Révision des diagrammes de décision

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/3 et ST/SG/AC.10/C.4/2020/3/Add/1 (secrétariat) | Révision des diagrammes de décision |
| ***Documents de référence*** |  |
| Document informel INF.5 (secrétariat) | Corrections to the decision logics in ST/SG/AC.10/C.4/2020/3 (French version) |
| Document informel INF.6 (Allemagne) | Comments on ST/SG/AC.10/C.4/2020/3 |
| Document informel INF.8 (secrétariat) | Comments on informal document INF.6 |

Étiquetage pour le milieu de travail : éclaircissements à apporter au 1.4.10.5.5.1

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/6 et  ST/SG/AC.10/C.4/2020/6/Add.1 (secrétariat) | Étiquetage pour le milieu de travail : éclaircissements  à apporter au 1.4.10.5.5.1 |

Précision concernant les critères de classification de la mutagénicité   
sur les cellules germinales dans la catégorie 1B

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/13 et  ST/SG/AC.10/C.4/2020/13/Add.1  (Union européenne) | Précision concernant les critères de classification  de la mutagénicité sur les cellules germinales  dans la catégorie 1B |
| ***Document de référence*** |  |
| Document informel INF.13 (Allemagne) | Comments on ST/SG/AC.10/C.4/2020/13 |

j) Nouvelles propositions

Au moment de l’établissement du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

4. Questions relatives à la communication des dangers

a) Questions pratiques d’étiquetage

Au moment de l’établissement du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

b) Amélioration des annexes 1 à 3 et poursuite de la rationalisation   
des conseils de prudence

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/12  et document informel INF.4 (Royaume-Uni) | Propositions de modifications à l’annexe 3 visant  à prévenir le transfert des mains aux yeux de substances  ou de mélanges considérés comme étant à l’origine  de lésions oculaires graves ou d’irritations oculaires |

c) Révision de la sous-section A4.3.3.2.3 de l’annexe 4

Au moment de l’établissement du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

d) Autres questions

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/1 (secrétariat) | Examen et mise à jour des références aux documents d’orientation et aux lignes directrices pour les essais  de l’OCDE aux annexes 9 et 10 du SGH |
| Document informel INF.9 (Conseil international  des mines et des métaux (CIMM)) | Update on the alignment of Annex 9 (section 9.7) and Annex 10 (on metals and metal compounds) to the criteria in Chapter 4.1 and the generic environmental hazard guidance |

e) Nouvelles propositions

Au moment de l’établissement du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

5. Mise en œuvre du SGH

a) Élaboration éventuelle d’une liste de produits chimiques classés conformément au SGH

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2020/17 (Canada, États-Unis  d’Amérique) | Informations actualisées et proposition concernant  les travaux actuellement engagés par le groupe informel  de correspondance de la liste mondiale |

b) Rapports relatifs à l’état de la mise en œuvre

Les experts, observateurs et organisations internationales voudront sans doute informer le Sous-Comité de l’état d’avancement de la mise en œuvre du SGH dans leurs pays ou domaines de travail respectifs.

c) Coopération avec d’autres organes ou organisations internationales

Au moment de l’établissement du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

d) Autres questions

Au moment de l’établissement du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

6. Mise au point de directives pour l’application   
des critères du SGH

Au moment de l’établissement du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

7. Renforcement des capacités

Les experts, observateurs et organisations internationales souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de toutes les activités et de tous les projets de renforcement des capacités entrepris en lien avec le SGH.

8. Programme de travail pour l’exercice biennal 2021-2022

|  |  |
| --- | --- |
| Document informel INF.15 (Japon) | Clarification of the criteria for classification for skin sensitization using animal studies |

Le Sous-Comité souhaitera pourra, s’il le souhaite, examiner les propositions relatives à son programme de travail pour la période 2020-2021.

9. Projet de résolution 2021/… du Conseil économique et social

Le Sous-Comité voudra peut-être examiner un projet de résolution à soumettre au Conseil économique et social pour adoption à la session de 2021 du Conseil, sur la base d’un projet établi par le secrétariat.

10. Élection du Bureau pour l’exercice biennal 2021-2022

Conformément à l’usage, le Sous-Comité sera invité à élire son bureau pour l’exercice 2021-2022 parmi les représentants de ses pays membres.

11. Questions diverses

Au moment de l’établissement du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

12. Adoption du rapport

Conformément à l’usage, le Sous-Comité voudra sans doute adopter le rapport de sa trente-neuvième session sur la base d’un projet établi par le secrétariat.

1. Les représentants auprès du Sous-Comité SGH sont invités à participer aux travaux du Sous-Comité TMD quand celui-ci débat des dangers physiques en sa qualité de centre de liaison pour le SGH. Les représentants auprès du Sous-Comité SGH qui souhaitent participer aux débats du Sous-Comité TMD sur des questions intéressant le SGH doivent s’inscrire à la session du Sous-Comité TMD. [↑](#footnote-ref-2)